

ccinfo

NOUVELLE FORMULE

N° 267
JUILLET
AOÛT
2018

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DOSSIER

Les entrepreneurs veulent
qu'on leur simplifie la vie !

FICHE PRATIQUE

TGC, comment recalculer ses prix ?

ACTIONS DE LA CCI

Tontouta Run'Way : une course
sur la piste de l'aéroport !

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC





TRANSITAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS, L'ARMEMENT SWIRE SHIPPING EST LÀ POUR VOUS AIDER.



- Sur le Territoire depuis bientôt 100 ans.
- Plus de 180 escales en Nouvelle-Calédonie chaque année.
- Des escales directes en provenance d'Asie, d'Australie et de Nouvelle-Zélande.
- Le reste du monde desservi en transbordement en partenariat avec les plus importantes compagnies.
- La possibilité de transporter des conteneurs, mais aussi du roulant, du conventionnel et même du vrac.
- Une équipe à votre service pour optimiser vos transports maritimes.
- Un nouveau service en sortie d'Australie avec deux navires par mois au départ de Melbourne, Sydney et Brisbane.
- Un nouveau service depuis la Chine, le Japon et la Corée, portant à 5 le nombre d'escales mensuelles en sortie d'Asie.

Pour toutes vos demandes, planning,
tarifications, visitez notre site internet ou
appelez nous au:

Swire Shipping Agencies

Tel: + 687 23 29 20

Email: ssa@swire.nc



CHINA NAVIGATION

www.swireshipping.com

CCinfo

SOMMAIRE



ÉDITO

Le dossier de ce *CCI Info* nous concerne tous, créateurs d'entreprise comme entrepreneurs chevronnés, puisqu'il explore la nécessité et les possibilités de simplifier les vies de nos sociétés, à leurs différents stades de développement. En Estonie, il faut 30 minutes pour créer une firme. Le constat est très différent en Nouvelle-Calédonie, où lourdeurs administratives et réglementaires sont des réalités. Pourtant, des solutions sont envisageables, pour une réglementation qui faciliterait, au lieu de freiner, la création et l'évolution des affaires. Des avancées se font jour, notamment dans le domaine de la dématérialisation des démarches administratives, mais il faut encore aller plus loin, et plus vite.

Également dans ce numéro, un point sur les initiatives qui viendront marquer le 50^e anniversaire de la gestion, par la CCI, de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta. Une course sur sa piste d'atterrissage, une première sur le territoire, et des journées portes ouvertes qui permettront au grand public et aux scolaires de découvrir les coulisses de la plateforme aéroportuaire et le quotidien des femmes et des hommes qui la font vivre.

Bonne lecture,

Jennifer Seagoe,
présidente de la CCI-NC

ACTUALITÉS

- 4 **À la Une**
Hygiène alimentaire, finance, gestion des déchets et sûreté aéroportuaire...
Actions de la CCI
- 5 Tontouta Run'Way : une course sur la piste de l'aéroport !
- 6 Des élus de la CCI, sur le terrain avec des entrepreneurs de Bourail
- 7 Des partenariats écoles-entreprises tournés vers l'avenir
- Focus entreprise**
- 8 AG2R La Mondiale, une dynamique Nord
- 10 **L'actualité des entreprises**
International
- 14 Cap La Pérouse, le bon courant marin vers l'Europe
- Innovation**
- 16 Mieux-être pour mieux travailler

DÉCRYPTAGES

- Portrait**
- 19 William Ihage, un dirigeant au service des îles
- Dossier**
- 20 **Les entrepreneurs veulent qu'on leur simplifie la vie !**
- Économie**
- 26 Des difficultés de paiement ? Agissez au plus tôt !
- Qualité, hygiène, sécurité et environnement**
- 28 Quand économie rime avec écologie

- Économie numérique**
- 30 Open, un accélérateur pour le numérique calédonien
- Tourisme**
- 32 Vers plus de professionnalisation dans le secteur touristique

INFOS PRATIQUES

- Formation**
- 35 Certiphyto-NC, formez-vous !
- Fiche pratique**
- 36 TGC, comment recalculer ses prix ?
- Données du mois**
- 38 L'immobilier de nouveau scruté



Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa cedex, tél. : 24 31 00, fax : 24 31 31, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directrice de publication : Jennifer Seagoe - Comité de rédaction et coordination : Sidonie Ganatchian, Fany Torre - Rédaction : Aude-Émilie Dorion, Véronique Mézille, Antoine Pecquet, Sophie Pecquet, Fany Torre - Infographie : Mélodie Lecœur - Coordination rédaction : Sophie Pecquet et Fany Torre - Réalisation : Concept - Régle publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. : 28 32 99 - Tirage : 10 000 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse de la directrice de publication.



À la Une

Restauration : la qualité de l'hygiène encouragée



La Ville de Nouméa lance, en partenariat avec la CCI, un label hygiène alimentaire qui s'adresse aux 283 restaurants et snacks nouméens. Il vise à améliorer la sécurité sanitaire de la restauration, à valoriser les professionnels qui s'engagent, au-delà des obligations légales, dans une démarche qualité, et à offrir une meilleure visibilité aux consommateurs. Avant la fin de l'année, les établissements sélectionnés lors de la phase pilote de cette initiative se verront attribuer le label pour une durée de deux ans. Un kit de communication leur sera délivré afin qu'ils puissent être identifiés publiquement. Il est prévu d'étendre l'accès à ce dispositif, en 2019, à toutes les enseignes de restauration de la ville.

Plus d'information
hygiene@cci.nc / Tél. : 24 42 23

Un nouveau rendez-vous plébiscité par les spécialistes de la finance

Franc succès pour la Matinale des experts sur « la maîtrise et l'optimisation des coûts », qui a réuni une quarantaine de professionnels de la finance au Château Royal. Plusieurs fois par an, le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers et la CCI convient ainsi des experts autour d'un petit déjeuner, pour un moment de partage et d'échange de méthodes et expériences. « Ces discussions, animées par un spécialiste de PwC, étaient vraiment de haut niveau. Claires, concises et pragmatiques, elles étaient aussi intéressantes qu'utiles à nos pratiques », résume un participant.

Plus d'information
info@cci.nc / Tél. : 24 31 08



Ouverture d'une déchetterie à Tontouta

La CCI vient d'ouvrir un Point vert, une déchetterie réservée aux entreprises de la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta pour le recyclage du bois, du métal, du verre, du papier, du carton, des cartouches d'encre et des bouchons. Un container y est mis à disposition par Trecodec à l'attention des usagers, mais aussi des riverains, qui peuvent y déposer batteries, piles, et déchets d'équipement électriques et électroniques. Ce partenariat entre la CCI et Trecodec permet d'offrir un nouveau service de proximité aux habitants et aux 1000 salariés du site. Il s'inscrit dans le cadre de l'ambitieuse politique écoresponsable de la Chambre pour l'aéroport.

Accès au Point vert pour les entreprises et au container Trecodec pour tous : les mercredis, de midi à 16 h.

Plus d'information
environnement@cci.nc / Tél. : 24 31 15

Sûreté renforcée à l'aéroport de Nouméa-Magenta



De nouvelles mesures de sûreté sont déployées au sein de l'aéroport de Nouméa-Magenta. Jusqu'à présent, les aéroports domestiques calédonniens ne disposaient pas de mesure d'inspection filtrage. Excepté la vérification de la carte d'embarquement et de l'identité du passager, aucun contrôle des passagers et de leur bagage de cabine n'était effectué. Des postes d'inspection filtrage seront ainsi progressivement mis en place : dès à présent au départ de Magenta, dans un second temps, et ce dès 2019, à Lifou, à l'Île des pins, puis à Ouvéa et à Maré, puis dans l'ensemble des aéroports du territoire.

Plus d'information sur ces mesures et sur les produits interdits en cabine

www.aeroports.cci.nc



Actions de la CCI

TONTOUTA RUN'WAY : UNE COURSE SUR LA PISTE DE L'AÉROPORT !



De nombreux partenaires mobilisés

La Tontouta Run'Way est rendue possible grâce à la mobilisation des acteurs de la plateforme aéroportuaire : Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, compagnies aériennes, Direction de l'aviation civile, Base aérienne militaire Paul Klein, Police aux frontières, Brigade de gendarmerie des transports aériens et services des douanes et de la Biosécurité. La CCI remercie aussi les organisations qui vont permettre de doter la course de nombreux cadeaux : Aircalin, Qantas, Air France, Air New Zealand, Air Vanuatu, Air Calédonie, Arc en Ciel Service et Form +. Avec le soutien de : la BNC, Le Froid, Espace Surveillance, la BCI, la Ville de Païta et *Les Nouvelles calédoniennes*.



- Une course à pied individuelle de près de 5 km (départ sur la piste, arrivée sur le parvis).
- Le 21 juillet 2018 après-midi.
- Pour toute personne âgée d'au moins 16 ans. Nombre de participants limité à 500.
- À gagner : des billets d'avions pour Tokyo, Brisbane, Auckland, Port-Vila, les Îles Loyauté et l'Île des Pins, des avoirs sur des vols, des abonnements annuels en salle de sport, etc.
- Lots offerts aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes arrivés ; à la 50^e personne qui franchira la ligne ; à des coureurs tirés au sort. Chacun aura ainsi sa chance d'être récompensé de sa participation.

Plus d'information

www.cci.nc

Pour célébrer les 50 ans de sa gestion de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, la CCI lance la Tontouta Run'Way, une course sur le tarmac inédite sur le territoire, le 21 juillet. La Chambre ouvrira également les coulisses de l'aérogare aux Calédoniens, dans le cadre du mois du Patrimoine en province Sud 2018.

Après les aéroports de New York, Belfast ou Toronto, c'est au tour de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta d'accueillir une course à pied hors du commun sur sa piste d'atterrissage. Plus de 530 000 passagers fréquentent chaque année le lieu mais, en temps normal, seule une poignée de professionnels peut accéder aux zones réservées. Pour cet anniversaire, la CCI a souhaité offrir leur accès aux Calédoniens, lors de cette course, en juillet, et de journées portes ouvertes programmées lors du mois du Patrimoine, en août et septembre.

L'aéroport comme on ne l'a jamais vu auparavant...

La Tontouta Run'Way sera l'occasion de dévoiler des faces cachées du milieu aéronautique et de susciter des vocations pour ses métiers, en mettant en lumière les valeurs communes à ce secteur et au sport : préparation, rigueur, esprit d'équipe et d'aventure... En parallèle, ce coup de projecteur à rayonnement international sur l'aéroport et sur ses partenaires contribuera à accentuer l'attractivité de la destination Nouvelle-Calédonie.

Tous les samedis, du 25 août au 23 septembre, des visites guidées gratuites seront proposées au grand public dans les zones de tri bagages, du poste de contrôle intégré, et à la caserne des pompiers d'aérodrome. Durant cette période, les scolaires seront les bienvenus tous les mardis.



DES ÉLUS DE LA CCI, SUR LE TERRAIN AVEC DES ENTREPRENEURS DE BOURAIL

Il y a quelques semaines, des élus de la CCI sont allés à la rencontre de chefs d'entreprise bourillais. Bilan de cette journée constructive avec Jennifer Seagoe, présidente de la CCI, et Graziella Novella, présidente du Syndicat des commerçants, artisans, professions libérales, entreprises et patentes de Bourail (SCALP) qui a organisé les visites.

En quoi ces déplacements d'élus sur le terrain sont-ils importants pour vous ?

Jennifer Seagoe - Un des objectifs de la CCI est d'être au plus près de ses ressortissants. Y compris géographiquement ! Pour mieux comprendre leurs préoccupations, leurs actions et leurs besoins. Nos élus étant eux-mêmes des entrepreneurs, le dialogue avec leurs pairs est fluide et enrichissant.

Graziella Novella - La délégation n'était pas composée uniquement de Nouméens, il y avait aussi des élus des îles et d'autres lieux de brousse⁽¹⁾, mais chaque région a ses spécificités. Nos problématiques ne sont pas nécessairement les mêmes, et il est toujours mieux de venir s'en rendre compte sur place⁽²⁾.

À quelles problématiques faites-vous allusion ?

GN - Par exemple Deva. Nous essayons de démontrer que le développement des activités touristiques est aujourd'hui prioritaire à la multiplication des hébergements. Et puis, nous avons un sentiment d'isolement. L'éloignement est un frein, notamment pour les appels d'offres. On ne nous accorde pas de délai supplémentaire pour réunir tous les documents qui sont plus difficiles à obtenir à distance, même si la dématérialisation des démarches progresse.

JS - L'évolution des marchés publics nous semble en effet nécessaire, pour favoriser les entreprises locales en autorisant, entre autres, des variantes qui leur permettraient de se positionner face aux grands groupes extérieurs.

Cette visite vous a aussi permis de faire un point sur Alerte commerces et entreprises⁽³⁾ ?

GN - Oui, c'est une action qui nous lie depuis longtemps, puisque le SCALP a été la 1^{ère} organisation à déployer en brousse ce dispositif de vigilance citoyenne proposé par la CCI. Nous en sommes tous satisfaits. Nous continuons à recruter des entreprises dans le réseau, mais nous avons d'ores et déjà noté un net recul des attaques depuis sa mise en place.

JS - Le SCALP a une approche de ces problèmes de délinquance que j'admire beaucoup. Nombre de ses membres ont ainsi décidé d'accueillir des jeunes dans leurs entreprises, pour les familiariser avec le monde du travail et les aider à s'insérer. C'est une démonstration très encourageante de ce qui peut être fait quand les différents acteurs de la société sont impliqués et solidaires.

Quels sont les autres projets sur lesquels travaillent ensemble la CCI et le SCALP ?

GN - La mise en place de la TGC. La plupart d'entre nous a participé aux ateliers de la CCI sur ce sujet. Et nous allons avoir encore besoin de son accompagnement pour le passage au taux réel qui s'annonce compliqué.

JS - De notre côté, nous comptons beaucoup sur l'expertise du SCALP pour le développement d'un pôle d'entreprises écoresponsable dans la région.

GN - Nos liens sont forts, nous avons beaucoup à faire ensemble. C'est pourquoi nous aimerions que ces rencontres entre la CCI et nos entrepreneurs deviennent régulières.

JS - C'est aussi notre souhait. Ces visites sont valorisantes pour chacun d'entre nous. Nous allons nous organiser pour pouvoir les mener à nouveau à Bourail, et dans d'autres communes, dans un futur proche.



(1) David Guyenne, Frédérique Pentecost, Jennifer Seagoe, Thomas Sevetre, Takahahaké Toto, Johnny Wenisso et le conseiller technique Philippe Demazel.

(2) Entreprises visitées : Auto-école M. Ramparany, Chalets du lagon, DEFE, Hair Coif, Motel Alamandas, SAEB, SIVAC et THM.

(3) Lire dossier Agir ensemble pour plus de sûreté dans les locaux professionnels dans le CCI Info n° 266 de mai-juin 2018.



Actions de la CCI

DES PARTENARIATS ÉCOLES-ENTREPRISES TOURNÉS VERS L'AVENIR

LES PARRAINS DES PROMOTIONS ACTUELLES DE L'EGC

- 2018 : Canal Plus
- 2019 : SCIE Distribution
- 2020 : CIPAC

Preuve de leur dynamisme et de leur connexion avec le monde du travail, les écoles de la CCI multiplient, en 2018, les partenariats fructueux avec les entreprises, au bénéfice du développement économique du territoire.

CCI Apprentissage

Depuis juin, les étudiants de la CCI Apprentissage sont associés à un projet de terrain exceptionnel sur le site de la cimenterie de Tokuyama, à Numbo. Grâce à ce partenariat, la promotion 2018 des apprentis de la filière AMEI (agent de maintenance en électricité et instrumentation) bénéficie, durant six mois, d'une formation de haut niveau consistant en des applications pratiques en milieu professionnel, des partages d'expériences et l'utilisation de matériel à la pointe de la technologie.

Il s'agit ainsi de mettre en place de nouveaux outils techniques de digitalisation industrielle, dans un objectif de professionnalisation et d'insertion des jeunes Calédoniens. Pour Tokuyama, cette coopération est un encouragement à l'étude de ses métiers et une mise en lumière du rôle majeur de l'industrie locale. Elle permet aussi de valoriser son personnel à travers la découverte et la transmission de ses savoir-faire.

NB : Ce dispositif vient en complément des heures d'apprentissage dans les entreprises dans lesquelles les apprentis sont par ailleurs en contrat à l'année.



De g. à d., P. Kolb (CCI), D. Loing (BNC), F. Travers (Office Plus), J. Seagoe et C. Roger (CCI), P. Leroy (BNC) et S. Goffier (EGC).

Devenez membre de l'association des parrains de l'EGC !

Cette association permet aux entreprises de participer au développement des programmes (entrepreneuriat, innovation, international...) et d'apporter un soutien financier aux étudiants boursiers.

Les parrains 2017

(adhésion 2018 en cours)

Aircalin, Bluescope Steel, BNC, BNP Paribas, Brook, Canal Calédonie, Canal +, Capset, Casino, Cj Diffusion, Cj Distribution, Coup d'Ouest, Enercal, Fête et Déco, Fondation Dang, GBNC, Gras et fils, Le Froid, Société minière Georges Montagnat, OBA, OPT, Riz de St-Vincent, Salmon NC, SCIE, SERDIS, SGCB, Socalait, Sofrana, Sullivan et Teeprint.

EGC

Dès le début de l'année, la Banque de Nouvelle-Calédonie et Office Plus ont décidé d'accompagner l'École de gestion et de commerce du Pacifique Sud dans le lancement d'un cycle dédié à l'innovation. « L'EGC est un formidable vivier », témoigne un dirigeant de la BNC, « Dans un proche avenir, nos clients seront confrontés à des innovations majeures. Par ce partenariat, nous faisons le pari que nous trouverons localement les ressources pour nous accompagner dans ces mutations » ajoute un représentant d'Office Plus. Dans une démarche de transmission de son expérience en incubation d'entreprises, ADECAL Technopole apporte aussi un précieux soutien à l'EGC. « La construction d'un écosystème dynamique d'entreprises et d'experts autour de ces étudiants permet de faire émerger des talents et des projets étonnants », souligne également Charlotte Ullmann, la directrice de l'Observatoire numérique NC. L'engagement de ces acteurs majeurs de l'innovation et du digital vise ainsi à motiver ces jeunes à « penser autrement », au profit de la société dans son ensemble.

Plus d'information
Tél. : 24 31 40 - egc@cci.nc

www.egc.cci.nc



DEVENEZ MAÎTRE D'APPRENTISSAGE !

Besoin de dynamiser votre équipe, de répondre à des difficultés de recrutement, d'anticiper la formation de vos futurs collaborateurs ? En 2019, la CCI Apprentissage proposera 13 formations par alternance dans les secteurs du service, de la comptabilité, du commerce, de la logistique, du numérique, de la maintenance industrielle et du paramédical...

Plus d'information
Tél. : 24 31 45 - cfa@cci.nc

www.cfa.cci.nc



Franck Chaintreau,
conseiller pour le Nord.

Focus entreprise

AG2R LA MONDIALE, UNE DYNAMIQUE NORD

Avec une présence renforcée dans le Nord, AG2R La Mondiale confirme sa volonté d'être au plus près de ses sociétaires.

Implantée en Nouvelle-Calédonie depuis 1971, La Mondiale a constamment été présente en brousse. Au départ avec des locaux à Bourail, puis maintenant à Koné. « AG2R La Mondiale a toujours mis l'accent sur le service au client. Avec le développement de la zone VKP, il nous a semblé indispensable d'être implantés à Koné, explique Franck Chaintreau, conseiller pour le Nord. Notre objectif est de redynamiser notre présence dans la région, de nous y faire connaître à nouveau, et ces bureaux à la pépinière Initiative Nord sont la première pierre à l'édifice. »

Au cœur des territoires

« AG2R La Mondiale est une assurance de personne, explique Franck Chaintreau. Nous proposons des solutions en matière de prévoyance,

épargne et retraite. » Le groupe s'est ainsi donné comme mission de protéger ses assurés dans leur vie quotidienne, en sécurisant les revenus immédiats, et de rechercher les solutions pertinentes pour préparer leur avenir, en construisant les revenus futurs au sein des fiscalités calédoniennes.

AG2R La Mondiale est un groupe paritaire et mutualiste qui souhaite « associer solidarité et performance », et son ancrage au cœur des territoires est donc une priorité. Ce rééquilibrage dans le Nord était ainsi une évidence pour Yann Michils, directeur en Nouvelle-Calédonie, et Joël Destom, directeur des Outre-mer.

Des expertises multiples

AG2R La Mondiale accompagne ses assurés pour les aider à faire les bons choix, en réfléchissant avec eux à des solutions personnalisées pour préparer leur retraite, protéger leur santé, les prémunir contre les accidents de la vie et sécuriser leur patrimoine. « En termes

Pourquoi Initiative Nord ?

« L'avantage, à la pépinière, c'est qu'en plus de ce bureau, nous bénéficions des services que propose la CCI : bureaux de passage, salles de réunions, cafétéria, accueil, et un secrétariat si nous ne sommes pas là. »

de prévoyance et de retraite, par exemple, nous intervenons en complément des prestations du RUAMM et de la CAFAT. » Et désormais aussi en direct à Koné.

AG2R La Mondiale à Koné

Tél. : 42 68 20

jennifer.jedrowiak@ag2rlamondiale.fr

VOUS VOUS ÉQUIPEZ OU VOUS CONTINUEZ À VOUS MINER ?



SOCALFI FINANCE VOS ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS



Socalfi

une histoire de confiance entre nous



448 448



WWW.SOCALFI.FR



SERVICE.COMMERCIAL@SOCALFI.COM

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

Solutions de financement à usage personnel ou professionnel, **Sous réserve d'étude et d'acceptation par Socalfi.** Pour tout crédit à usage personnel, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son acceptation (en VAC et LOA, délai réductible jusqu'à 3 jours en cas de demande de livraison anticipée). Prêteur : Socalfi - S.A.S. au capital de 262 530 000 CFP agréée en qualité de société de financement - 650 721 RCS Nouméa - Siège Social : CC. La Belle-Vie, 224, rue J. Iéakawé - Pk6 - BP 30500 - 98895 Nouméa Cedex. Intermédiaire en assurance sous le n° NC170047 (www.rias.nc).



L'actualité des entreprises



© Orit's Falafels

La Reine du falafel

Au centre-Ville, Orit Ganama a reconverti sa petite boutique de cupcakes en échoppe à falafel, un sandwich composé de boulettes frites de pois chiche et de salades, populaire dans tout le Moyen-Orient. « *Nous servons aussi des mezzes (en-cas à la libanaise) et du shawarma, la viande grillée façon kebab* », explique la jeune femme originaire de la région de Tel-Aviv. « *Je rêvais depuis mon arrivée sur le territoire de faire connaître la cuisine orientale telle que ma mère et ma grand-mère me l'ont apprise* », confie-t-elle. À voir la file d'attente devant chez elle le midi, le succès semble au rendez-vous.

Orit's Falafels - 47, rue Jean-Jaurès, Centre-Ville - Nouméa - Tél. : 83 99 06



© The Fresh Coconut Bar

Cocos à gogo

« *Depuis l'enfance, j'avais envie de réaliser un projet à partir du coco* », confie Sacha Tabet. Le jeune homme a lancé cette année sa première affaire, The Fresh Coconut Bar. Sous son faré mobile, il propose des cocos verts, prêts à consommer : « *Je sers la noix ouverte, pulpe détachée, avec une paille et une fourchette biodégradables.* » Sacha Tabet revendique un business model doublement respectueux de l'environnement : « *Je cueille une part des cocos moi-même, l'autre part m'est donnée par des élagueurs, au lieu d'être jetée. Après consommation, les cocos vides sont broyés et servent d'amendement pour la culture.* »

The Fresh Coconut Bar
Tous les jours de 11 h à 18 h, Baie-des-Citrons, en face du OG Bistronomique, et lors des touchers de bateaux à la gare maritime de Nouméa - Tél. : 87 12 20



© Le Dit Vin

Fûts d'exception

Ouverte en mars dernier par Éric Allain, issu de l'hôtellerie et passé notamment par le groupe Marriott, la cave Le Dit Vin propose une exclusivité en Nouvelle-Calédonie : le whisky au tonneau. « *J'importe des fûts d'Écosse, et je sers les clients en flacons de 50 ou 70 cl consignés* », explique Éric Allain, qui commercialise ainsi pas moins de quinze crus rares. Côté vin, le caviste affiche une quarantaine de références du vignoble français, pour la plupart signées de récoltants bio.

Le Dit Vin - 41, rue de Sébastopol, Centre-Ville - Nouméa - Tél. : 27 25 96



Saveurs méditerranéennes

Ancien gérant du Balata, à l'hippodrome, Romain Ferri vient d'ouvrir avec son associé Walide Chenaitia une nouvelle table au Quartier-Latin, sous l'agréable patio de l'ex-Les Copains d'abord, rebaptisé Les Vents du Sud. « *La carte met en avant des plats issus de tout le pourtour méditerranéen, gaspacho, risotto crevettes et asperges, tajine de poulpe, buddha bowls italien, espagnol, libanais, etc., à déguster sur place ou à emporter* », détaille le patron, « *à noter : notre chef est spécialiste de la cuisine des graines, des germes et des fleurs comestibles* ». Le soir, la pizza est en vedette et à tous les repas, les petits pains sont faits maison. La restaurant ouvre dès le matin, pour le petit-déjeuner.

Les Vents du Sud
12, bis rue du docteur Lescour, Quartier-Latin - Nouméa - Tél. : 27 22 81



© Les Vents du Sud



Nouvel élan pour L.A Coiffure

Siscawati Samsoeri, 29 ans, a racheté le salon L.A Coiffure en janvier dernier. Une opportunité, après un parcours déjà bien rempli, car après son CAP coiffure, la Nouméenne a eu « *envie d'ailleurs* ». À Marseille, elle a suivi deux ans d'apprentissage dans une franchise renommée et décroché son brevet professionnel. De retour en Nouvelle-Calédonie, elle a travaillé dans un salon à Païta, avant de s'installer dans ses murs, face à l'ancien hôpital de Magenta. La jeune femme y a tout refait et compte sur « *le bouche-à-oreille* » et « *des prix attractifs* » pour se faire connaître. « *Je veux que la cliente se sente bien, comme chez elle.* »

L.A Coiffure
2, rue du Commandant de Mersuay, Magenta - Nouméa - Tél. : 27 28 03

L.A COIFFURE

Girly jusqu'au bout des ongles

Cerise David-Tillon a plus d'un tour dans son sac à main. Depuis mai, la trentenaire est la cogérante d'une onglerie au Quartier-Latin. Lassée de son ancien poste dans l'immobilier, elle a misé sur l'engouement pour le soin des ongles et a ouvert une alcôve très féminine près de l'ancien hôtel Lutétia. Elle s'occupe de la partie administrative et commerciale, pendant que son associée esthéticienne Aïcha fait les ongles (pose de vernis semi-permanent, de gel ou de résine avec décoration) et vend des produits de beauté triés sur le volet. Et Cerise vise déjà un deuxième projet dans un tout autre domaine... « *Ce doit être la crise de la trentaine !* », sourit-elle.

So Girly
12, rue du Dr-Lescour, Quartier-Latin - Nouméa - Tél. : 27 78 84

So Girly
Onglerie & Vente de produit de beauté NC



La course dans tous ses états

Éric et Téva Martin partagent une même passion : la course à pied. Depuis mars, père et fils sont les cogérants de l'enseigne Endurance Shop, face à la plage de l'Anse-Vata. Grâce à la franchise, ils fournissent aux pratiquants assidus, comme aux débutants, des marques qu'ils ne trouvaient pas jusqu'à présent sur le territoire. Running, trail, triathlon, natation et rando : Endurance Shop se veut la première boutique spécialisée dans les sports d'endurance. Un tapis d'analyse de la foulée permet notamment de proposer la paire de chaussures la plus adaptée. Et cette entreprise s'engage pour le sport local : elle sponsorise en effet quatre coureurs calédoniens.

Endurance Shop
Promenade Roger-Laroque, Anse-Vata - Nouméa - Tél. : 23 35 32

Endurance Shop Noumea

Jean's, plage et outremer

Gaëlle Népamoindou a eu un coup de cœur pour les créations de Jeff Rivera. Elle découvre sa ligne de beachwear haut de gamme Jean's & Blue en Guadeloupe et craque pour ces pièces uniques faites de jean's recyclés, de cuir et de tissus vintage. De retour à Nouméa, l'entrepreneuse contacte le styliste en Normandie et décide de représenter sa marque en Nouvelle-Calédonie. Installée depuis février dans la galerie Nouméa Centre, elle espère attirer les amatrices et amateurs de jupes, shorts et tee-shirts customisés – également pour enfants.

Jean's & Blue New Caledonia
Galerie Nouméa Centre (près d'Asia voyages) - Nouméa - Tél. : 28 89 43

Jeans & Blue New Caledonia





L'actualité des entreprises



© Mobil

Mobil fait peau neuve à Koné

Plus de neuf mois de travaux, dix-huit pistolets, une surface totale de 400 m² : « Nous avons triplé notre surface de vente et totalement réorganisé la supérette, explique Dylan Bossis, opérateur de saisie chez Mobil Koné. L'ambiance est plus conviviale, la gamme de produits plus étendue, avec de nombreuses exclusivités. Nous avons voulu remettre la notion de service au cœur du terme station-service. » Sans négliger la sécurité, avec portes et vitres blindées, et caméras de surveillance. La station-service est désormais ouverte 24 h / 24, 7 jours / 7, boutique incluse. Une première en province Nord.

Mobil Koné - Tél. : 47 25 61

 MOBIL KONE La Superette

Un nouveau garage à Canala

Steeven Nene a une passion : la mécanique. « Je travaillais à la SLN et je faisais la mécanique chez moi, pour moi, explique-t-il. Peu à peu, les gens m'ont demandé de réparer leur voiture. Ça m'a donné l'idée d'en faire mon activité principale. » Mais pas si simple de se lancer. Steeven reçoit l'aide de la mairie de Canala, qui lui propose un local au cœur du village, ainsi qu'un soutien financier de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) pour acheter du matériel. Depuis mai, le garage est ouvert dans les anciens docks municipaux. Steeven y répare voitures, camions, engins de la mairie. « La demande est très importante car je suis le seul garage bien équipé et structuré de Canala. »

Steeven Nene - Canala - Tél. : 96 79 59

© Marguerite Paganoni - NCLa 1^{ère}

Adrenaline : sportivement vôtre

Courir, nager, faire du vélo, du yoga, du fitness, des raids, du parapente, du paddle, du windsurf, de la pêche sous-marine... la pratique du sport en Nouvelle-Calédonie est un véritable art de vivre. « Nous avons voulu faire un magazine 100 % calédonien afin de mettre en valeur cet esprit sportif du pays », explique Sandrine Jan, sa directrice commerciale. Adrenaline fait le point sur les activités et les sportifs professionnels ou amateurs qui font l'actualité. « Le sport véhicule des valeurs de partage, de générosité, d'endurance que le magazine souhaite mettre en avant via des dossiers thématiques, reportages, interviews, conseils... »

Adrenaline, magazine trimestriel - En vente 500 F CFP dans les points presse.

 Adrenaline nc



© La Boutique partagée

Sous le signe de la créativité

C'est l'histoire de trois copines, Océane, Géraldine et Florence, créatrices et chefs d'entreprise, qui ont décidé de s'associer pour ouvrir la Boutique partagée. Un lieu niché dans un coin de verdure route de l'Anse-Vata, qui propose des créations d'ici et d'ailleurs dans une démarche éthique et responsable. « Nous avons eu envie d'exposer nos propres créations, mais également d'accueillir d'autres artisans, explique Océane. Avec, à venir, des ateliers de fabrication de cosmétiques et des ventes éphémères. Nous voulons que ce soit un lieu vivant. » Cosmétiques bio, déco, bijoux, papeterie, sacs... pas moins de 15 créatrices proposent leurs pépites.

La Boutique partagée
79, route de l'Anse-Vata - Nouméa - Tél. : 24 14 40

 La boutique partagée.nc



L'actualité des entreprises

Bien-être et ressourcement

Émeline et Stéphane Arsapin, propriétaires de 18 hectares au cœur de la forêt du Mont-Mou, se lancent dans un nouveau projet : le Refuge Casa'Mouth. Objectif : organiser des journées d'immersion et de relaxation pour les familles et de l'accueil écopédagogique dans leur ferme des Korrigans lors des vacances scolaires. « *Le stress est omniprésent dans nos vies, nous souhaitons reconnecter nos hôtes avec la nature pour un lâcher-prise* », explique Émeline, qui œuvre également en milieu associatif pour le bien-être des enfants. Si le projet se développe essentiellement sur fonds propres, le couple a mis en place un financement participatif : www.leetchi.com/c/refuge-casamouth.

Casa Mouth
Mont-Mou - Païta - Tél. : 75 88 98



© Casa Mouth

À Ouvéa, accueil soigné chez Beauvoisin

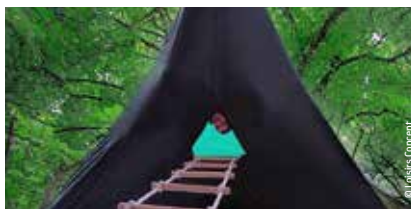
Soutenu par sa famille, Marc Wete agrandit son Accueil en tribu, Chez Beauvoisin. Une grande paillote et deux cases sont déjà à disposition, et de nouvelles sont en projet. Unique structure touristique de Gossanah, ouverte en 2012, Chez Beauvoisin est idéalement situé pour découvrir le nord d'Iaai. Accompagné par la CCI dans ses démarches, Marc précise qu'il s'agit de « *la seconde offre référencée Accueil en tribu dans le nord* », classée dans la catégorie Confort. Chez Beauvoisin est reconnu pour son accueil soigné, mais le plaisir est aussi dans l'assiette, grâce aux talents culinaires de Paulette Wete, l'épouse de Marc.

Chez Beauvoisin
Tribu de Gossanah - Ouvéa - Tél. : 85 54 65 - beauvoisin@live.fr

Glamping à la Rivière Bleue

Glamour + camping = Glamping, la nouvelle tendance du tourisme de plein air qui allie confort, nature et respect de l'environnement. Pour découvrir ce concept, direction le parc provincial de la Rivière Bleue. Alan Waterneaux, gérant du camp des Kaoris avec sa société Loisirs Concept, y joue depuis janvier une carte atypique : « *Les tentes suspendues et les cabadiennes permettent d'être en communion totale avec le parc* ». Côté activités, la convivialité prime, avec deux tables de ping-pong et une slackline, ainsi qu'un Mölkky, jeu d'adresse venu du Grand Nord.

Réservations : www.eticet.nc/loisirs-concept-le-camp-des-kaoris
Camp des Kaoris
À l'entrée du Parc provincial de la Rivière Bleue - Yaté
Tél. : 83 90 13 - w.alan@lagoon.nc



© Loisirs Concept

Escapade aventure et relaxation à Koné

Acteur de l'hébergement à Koné depuis 2017, Pacifik Appartels affiche de nouvelles ambitions. « *Après une réflexion sur l'état du marché et les attentes de nos clients, nous proposons une nouvelle offre axée sur la découverte de la région et le bien-être* », précise son directeur, Bruno Cazaubon. Pour un voyage d'affaires ou un séjour touristique, Pacifik Appartels propose « *une pause de deux jours et deux nuits pour tout oublier* ». Outre la mise à disposition d'un des 35 appartements prêts à vivre et la restauration, le package inclut de nouveaux services : ULM, jet-ski et relaxation.

Pacifik Appartels
213, rue Auguste Henriot - Koné - Tél. : 46 00 46 - contact@pacifikappartels.nc



© Pacifik Appartels

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?

Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions votre actualité dans ces pages.



International



De g. à d., Kenji Mori, stagiaire commerce international à Pacific Tuna, Mario Lopez, directeur de Pescana, Manuel Ducrocq, adjoint au chef du service de la pêche et de l'environnement marin, Direction des affaires maritimes, Jessica Bouyé, directrice de l'atelier de transformation Pacific Tuna.

CAP LA PÉROUSE, LE BON COURANT MARIN VERS L'EUROPE

Pour mieux exporter, les entreprises calédoniennes ont tout intérêt à se considérer comme des alliées, plutôt que comme des concurrentes. Illustration avec Cap La Pérouse, une marque née d'un accord gagnant-gagnant entre entrepreneurs, qui apporte au thon blanc calédonien une réponse limpide au besoin de débouchés pérennes.

Une pêche abondante et de grande qualité, un marché calédonien saturé, un marché régional où prédominent les produits à bas prix, pêchés à la senne par des équipages à bas coûts : les six armements et quatre ateliers de découpe calédoniens cherchent à l'export le moyen de valoriser le produit de leur pêche à la palangre (hameçons sur ligne dérivante), labellisée « Pêche responsable ». Et c'est le marché européen qui, le premier, pourrait répondre présent sur un produit abondant (70 % de la pêche hauturière), mais peu valorisé : le thon blanc, germon.

► « Cette expérience nous redonne confiance. »

Partager les coûts

Pour aborder l'Europe, un agrément est indispensable. Sésame dont disposait Pescana et que vient d'obtenir, en 2017, Pacific Tuna. Jessica Bouyé, directrice d'exploitation de Pacific Tuna, explique : « Pescana n'avait pas assez de poissons pour satisfaire ses clients européens et moi j'en avais trop. On pouvait à nous deux remplir un container de douze tonnes en partageant les coûts. »

La marque commune Cap La Pérouse est née de cet accord de bon sens, soutenu par la Fédération des pêcheurs hauturiers et l'association des ateliers de pêche. Mais c'est le soutien du gouvernement qui a permis de la faire naître – grâce à l'appui de l'établissement de régulation des prix agricole (ERPA) –, et de l'inaugurer au salon professionnel Seafood à Bruxelles. Le cluster dédié à l'export New Caledonia Trade & Invest (NCT&I) a assuré l'organisation, mais aussi la prospection-communication en amont. « Nos interlocuteurs ne connaissaient pas la pêche calédonienne et ont été séduits par la démarche », relate son directeur, Alban Goulet-Allard.

Des consommateurs sensibles

Cette vitrine commune permet aux deux entreprises agréées de s'engager sur des livraisons régulières de longues congelées (l'objectif est de quatre à cinq containers par an), tout en offrant au client un interlocuteur unique, pour un produit certes plus cher, mais qui se démarque auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux arguments environnementaux. « Nous sommes en discussion avec 3-4 revendeurs et industriels très intéressés, précise Jessica Bouyé. Cette expérience nous redonne confiance. »

Cap La Pérouse

www.caplaperouse.ovh

D'autres exemples

Pour Alban Goulet-Allard, directeur de NCT&I, « d'autres exemples de mutualisation de produits ou de compétences existent, comme la marque Saveurs Authentiques ou le consortium créé autour de l'eau en 2016. Et il y en aura de plus en plus, c'est une nécessité pour les entreprises calédoniennes, et une démarche qui est encouragée. »





Le programme de fidélité des entreprises

Économisez sur votre budget voyages

Faites des économies sur le budget voyages de votre entreprise avec le programme de fidélité entreprise BlueBiz.

Bénéficiez de services supplémentaires

Rentabilisez vos activités et profitez des nombreux services supplémentaires qu'offre BlueBiz à votre entreprise.



BlueBiz et Flying Blue

BlueBiz et Flying Blue forment une parfaite association. Avec un seul et même billet, les entreprises gagnent des Blue Credits et les membres Flying Blue gagnent des Miles.

Adhérez aujourd'hui, facile et gratuit !

BlueBiz permet à votre entreprise d'optimiser son budget voyages et offre de nombreux avantages.

Pour tout savoir sur les avantages
Rejoignez-nous !
www.bluebiz.com

CITROËN JUMPY

BUSINESS DAYS
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

À PARTIR DE
39 900 F TTC
PRIX CLÉ EN MAIN

EXISTE EN BVA

INSPIRED BY PRO

* Offre valable en LLD sur 60 mois sur le modèle CITROËN JUMPY Fourgon 1,6 HDI 92 BVM, au prix de vente hors TGI de 2 400 000F clé en main incluant écotaxe, carte grise, TGC. Coût total de la location de 2 394 000 F. Soit 60 loyers à 39 900 F, hors assurance, hors entretien, avec restitution du véhicule à la fin du contrat de location. Pour 75 000 kms sur 60 mois, et 10 F du kilomètre supplémentaire. Frais de dossier de 18 000 F en sus. Offre réservée aux professionnels valable jusqu'au 31 août 2018 sous réserve d'acceptation du dossier par LOCAUTO.

citroen.nc

ALMAMETO
AUTOMOBILES Tél. : 41 40 70

Stéphanie : (+687) 78 35 05 | Cyrielle : (+687) 75 28 70



De g. à d., les trois associés de Restart : Paul Lanier, Bibiana Jurado et Florian Chabot.

Innovation

MIEUX-ÊTRE POUR MIEUX TRAVAILLER



« **Management transversal** », « **gouvernance partagée** » et « **holocratie** » sont les principaux outils que propose de mettre en œuvre Restart, une nouvelle société de conseil, afin de « **libérer les entreprises** ». Objectif : booster l'activité et la rentabilité en augmentant l'indice de bonheur des salariés.

Aider les entreprises à repartir du bon pied en cas de crise, de dysfonctionnement ou simplement d'envie d'évoluer, telle est la vocation de Restart. Cofondée en début d'année par Bibiana Jurado, Paul Lanier et Florian Chabot, cette jeune société est rattachée au groupe de services informatiques SF2i, qui se veut la « première entreprise libérée de Nouvelle-Calédonie », en raison de son mode de management inno-

vant. « Selon des études menées par McKinsey et Gallup, la performance des salariés augmente de 16 % dès lors qu'ils sont intrinsèquement motivés et globalement satisfaits dans le travail », pose Bibiana Jurado, juriste et diplômée de Sciences-Po devenue « catalyseuse de mieux-être » et « créatrice des opportunités » au sein de Restart, par conviction humaniste. « Chez Restart et SF2i, nous avons adopté un modèle de gouvernance partagée où les décisions sont prises par ceux qu'elles concernent directement, et non imposées par le sommet d'une hiérarchie », précise-t-elle. Face au succès démontré de la méthode, Restart s'est créée pour transmettre à d'autres sociétés les clés d'un leadership « adapté aux défis de l'entreprise du XXI^e siècle ».

► « Pour nous, le destin commun se vit aussi au travail ».

Un écosystème équilibré

Un salarié impliqué est un salarié productif. Tel est l'axiome de l'holocratie, une philosophie de l'organisation apparue dans l'industrie numérique aux États-Unis au début des années 2000, qui met en avant l'intelligence collective. « Dans cette vision, le dirigeant est comme un

jardinier qui protège l'équilibre de l'écosystème qu'est son entreprise en le laissant, en partie, se réguler lui-même », indique Bibiana Jurado. Adieu fiches de poste et services cloisonnés : l'holocratie prône l'expression du potentiel et des aspirations de chacun au sein de cellules de travail dont les contours peuvent varier suivant les projets.

Une autogestion coconstruite

L'autonomie est censée entraîner aussi une responsabilisation naturelle, qui se « coconstruit » avec l'ensemble des collaborateurs. Des sociétés du secteur de la finance, des services et de l'industrie font déjà appel aux conseils de Restart, et la jeune entreprise est convaincue de son potentiel d'expansion sur le territoire. « Ce processus de transformation demande du temps et un accompagnement adapté aux spécificités de chaque structure », précise Bibiana Jurado. Qui voit dans l'entreprise « un acteur incontournable » dans la construction de la société calédonienne : « Pour nous, le destin commun se vit aussi au travail ».

Restart

Tél. : 96 56 93 / 77 11 29 - bibiana@restart.nc





Protégez votre famille et son avenir !

Après plus de 40 ans d'écoute, de proximité et de solidarité, la Mutuelle du Commerce apporte aux calédoniens des solutions à chaque étape de leur vie.



M SANTÉ

Une complémentaire
Santé qui vous protège !



M PRÉVENTION

Action de prévention bucco-
dentaire chez les enfants !



M PRÉVOYANCE

Protégez l'avenir de
votre famille !

ÉLECTRICITÉ, GARDONS NOS DISTANCES...

**AVANT DE
COMMENCER
UN CHANTIER,**

CONTACTEZ-NOUS !



**ENTREPRISES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX
PUBLICS, ENTREPRISES DE TERRASSEMENT,
PROFESSIONNELS DE L'ÉLAGAGE...
INTERVENIR À PROXIMITÉ D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE
AÉRIENNE OU SOUTERRAINE
PRÉSENTE UN DANGER MORTEL !**

**POUR GARANTIR
VOTRE SÉCURITÉ,
CONTACTEZ EEC OU ENERCAL**

numéro gratuit **05 36 36**

250 250

EEC

engie

ENERCAL
www.enercal.nc



Portrait

WILLIAM IHAGE, UN DIRIGEANT AU SERVICE DES ÎLES

À la tête de la SODIL depuis six années, William Ihage, 55 ans, œuvre avec passion pour le développement économique des Îles Loyauté. Homme de chiffres, il place l'humain au cœur de son action.

Fils d'enseignant, le directeur général de la Société de développement et d'investissement des Îles (SODIL) serait devenu instituteur s'il n'avait eu, très tôt, l'ambition d'aller plus loin. « Après le bac, mon père avait prévu que j'intègre l'IUFM. Juste avant la rentrée, je lui ai annoncé que je partais en Métropole suivre des études de gestion », se souvient le natif de Lifou, deuxième d'une fratrie de neuf enfants. Loin de calmer sa soif d'apprendre, deux ans à Clermont-Ferrand – le temps d'un DUT – l'aiguïsèrent. Après un stage à Air Calédonie, William Ihage repart pour intégrer le Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB), qui deviendra le campus de l'Agence française de développement (AFD), où il approfondit ses connaissances. Puis il achève son cursus sur les bancs de l'École nationale de l'aviation civile.

Des chiffres et des valeurs

De retour en Nouvelle-Calédonie, le multi-diplômé occupe des mandats de conseiller économique, des postes à responsabilité, puis de direction à l'Office calédonien des cultures (aujourd'hui ADCK), Air Calédonie, Navimon et la province des Îles Loyauté. Ce



« passionné de travail » qui « aime les chiffres dans la mesure où ils correspondent à des réalités », et place « l'humain et la confiance » au sommet des valeurs professionnelles, préside depuis 2012 aux destinées d'un groupe de 380 salariés. « L'objectif de la SODIL est de promouvoir le développement économique des Îles Loyauté à travers une vingtaine de filiales, dans le transport, la pêche, l'agriculture et le tourisme », rappelle-t-il.

Créer des emplois

L'aboutissement du projet hôtelier Wadra Bay Resort, à Lifou, lui tient spécialement à cœur. « Avec 3,4 milliards de F CFP d'investissement, c'est la plus grosse réalisation que nous ayons eu à porter. On y a mis beaucoup d'efforts et on y place beaucoup d'espoirs, en termes d'emplois et de retombées économiques pour la population. » Si le dossier de défiscalisation nationale est validé, la première pierre sera posée avant la fin de l'année. Une satisfaction à la fois professionnelle et personnelle pour cet homme resté « profondément attaché » à sa terre.



« Je place l'humain et la confiance au sommet des valeurs professionnelles. »

© AED/CC-NC

Les postes marquants de sa carrière

- Responsable administratif à l'Office calédonien des cultures
- Gérant de Navimon
- Secrétaire général adjoint de la province des Îles Loyauté
- Directeur administratif, puis directeur général d'Air Calédonie

Son engagement de conseiller technique à la CCI

« C'est un rôle important. On apporte de l'expertise et on contribue à enrichir les débats, dans l'intérêt de nos ressortissants et même dans l'intérêt général, car la CCI est appelée à rendre son avis sur des textes qui déterminent le positionnement économique du territoire. »



Dossier

LES ENTREPRENEURS VEULENT QU'ON LEUR SIMPLIFIE LA VIE !

Plus de vingt pièces à produire, parfois plusieurs fois, des dizaines de formulaires à renseigner ou à signer, de multiples interlocuteurs... la création d'entreprise s'apparente, en Nouvelle-Calédonie, à un véritable parcours du combattant. Il y a urgence à simplifier les procédures et démarches administratives des entrepreneurs.

« En Estonie, il faut trente minutes pour créer son entreprise, annonce Stéphane Yoteau, chef d'entreprise et membre consulaire de la CCI. Et plus près de nous, en Nouvelle-Zélande, il faut vingt minutes, en ligne, une fois tous les documents réunis. » La

question est donc simple : pourquoi pas en Nouvelle-Calédonie ? *« Ici, il faut en moyenne trois semaines pour créer son entreprise, avec des dizaines d'interlocuteurs, d'organismes différents à rencontrer ; de nombreuses pièces à produire, des formulaires à remplir... Beaucoup d'entrepreneurs ne s'y retrouvent pas et doivent faire appel à un avocat ou un juriste, ce qui entraîne des coûts supplémentaires. »*

Fidèle à son esprit pionnier et à sa mission de soutien à l'entrepreneuriat, la CCI fait de la simplification des démarches administratives une nécessité



Dossier

L'utilisation des services publics numériques en France

(Enquête TNS Sofres de 2016)

53 % des entreprises de moins de 10 salariés ont déjà réalisé une démarche administrative sur Internet, avec 78 % de satisfaits.

74 % des entreprises de plus de 10 salariés ont déjà réalisé une démarche administrative sur Internet, avec 95 % de satisfaits.

Le dossier de la simplification administrative est donc d'envergure.

Des entrepreneurs insatisfaits

Le CESE, Conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie, s'est autosaisi de ce dossier et a diligenté, fin 2017, une étude, en partenariat avec la CCI et la CMA, auprès des commerçants. Résultats ? « *Les commerçants estiment le système trop complexe*, explique Dominique Lefeuvre, président de la commission développement économique, fiscalité et budget, en charge de cette autosaisine. *Il y a beaucoup trop d'interlocuteurs. Le langage administratif, très juridique, est incompréhensible. Les administrations ne sont pas assez disponibles et profitent parfois du manque de clarté de certains textes pour les traduire à leur façon.* »

Dans le même temps, le gouvernement a inscrit « *le soutien de l'économie par la simplification administrative* » à son agenda (Déclaration de politique générale du 22 décembre 2017 de Philippe Germain, président du gouvernement) et un groupe de travail, auquel participe la CCI, a été créé pour explorer les pistes d'action. « *La modernisation de l'administration a toujours été une volonté de M. Deladrière, notamment dans le cadre du Plan stratégique pour l'économie numérique*, explique Michel Maes, conseiller chargé du développement de l'économie numérique au cabinet de Bernard Deladrière, membre du gouvernement en charge notamment de l'économie numérique et de la modernisation de l'administration.

► « *La Nouvelle-Calédonie a aujourd'hui l'autonomie pour légiférer et adapter sa législation aux besoins spécifiques locaux.* »

et une priorité. « *Ce sont toutes les étapes de la vie de l'entreprise, toutes les démarches administratives et réglementaires liées à son activité qu'il faut simplifier*, estime Stéphane Yoteau, *La Nouvelle-Calédonie a aujourd'hui l'autonomie pour légiférer et adapter sa législation aux besoins spécifiques locaux et ne pas reproduire les erreurs de la Métropole. C'est une opportunité qu'elle doit saisir.* » Exemple-type de la complexité réglementaire : la cohabitation de trois codes de l'environnement, un pour chaque province, alors qu'il n'en existe qu'un pour toute la Métropole.

CHIFFRES

10

Le nombre potentiel de formulaires à remplir ou signer lors d'une démarche de création d'entreprise (personne morale), qui peut même s'avérer encore plus important, en cas d'activité réglementée (79 activités réglementées sont répertoriées en Nouvelle-Calédonie).

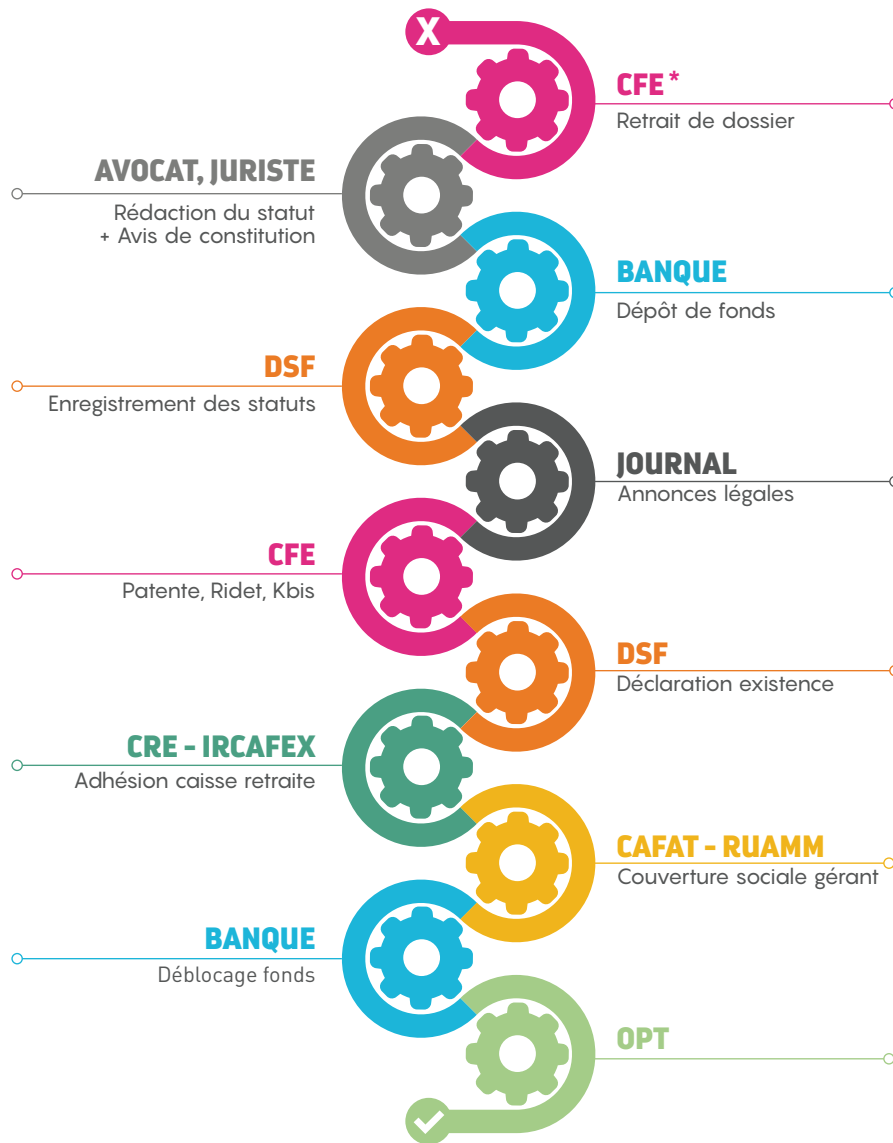
26

Le nombre maximal de pièces à fournir



Créer une entreprise aujourd'hui : un véritable parcours du combattant !

(personne morale)



Quelles solutions ?

Le constat effectué, reste à mettre en œuvre des solutions concrètes, pour une réglementation qui facilite – et non qui freine – la création et le développement des entreprises. S'agissant de leurs démarches administratives, la première solution

* Centre de formalités des entreprises

préconisée par la CCI et partagée par le gouvernement : l'entreprise ne transmet à l'administration ses informations qu'une seule fois. « *Un coffre-fort numérique contiendra tous les documents légaux d'une entreprise ; et si la CAFAT, la DSF, ou tout autre administration a besoin d'une information, elle ira la chercher*

LA CCI, ENGAGÉE DANS LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES

La CCI propose un accompagnement aux démarches dématérialisées au sein de son Centre de formalités des entreprises et développe des services en ligne sur www.cci.nc : prise de rendez-vous en ligne, inscriptions à des événements, tutoriels, formations, conférences en ligne, etc.

là. », explique l'élu de la CCI. Avec, bien sûr, l'accord de diffusion de l'entrepreneur et la déclaration à la CNIL, Commission nationale de l'informatique et des libertés.

« *Une fois ce coffre-fort numérique créé, il pourra servir pour toutes les démarches de l'entreprise, tout au long de sa vie. Par exemple, toutes les sociétés doivent donner leur liasse fiscale, dont la première partie, qui est normée, pourrait être récupérée par la DAE et servirait de dépôt des comptes des entreprises, qui est obligatoire* », précise-t-il.

► L'entreprise ne transmet à l'administration ses informations qu'une seule fois.

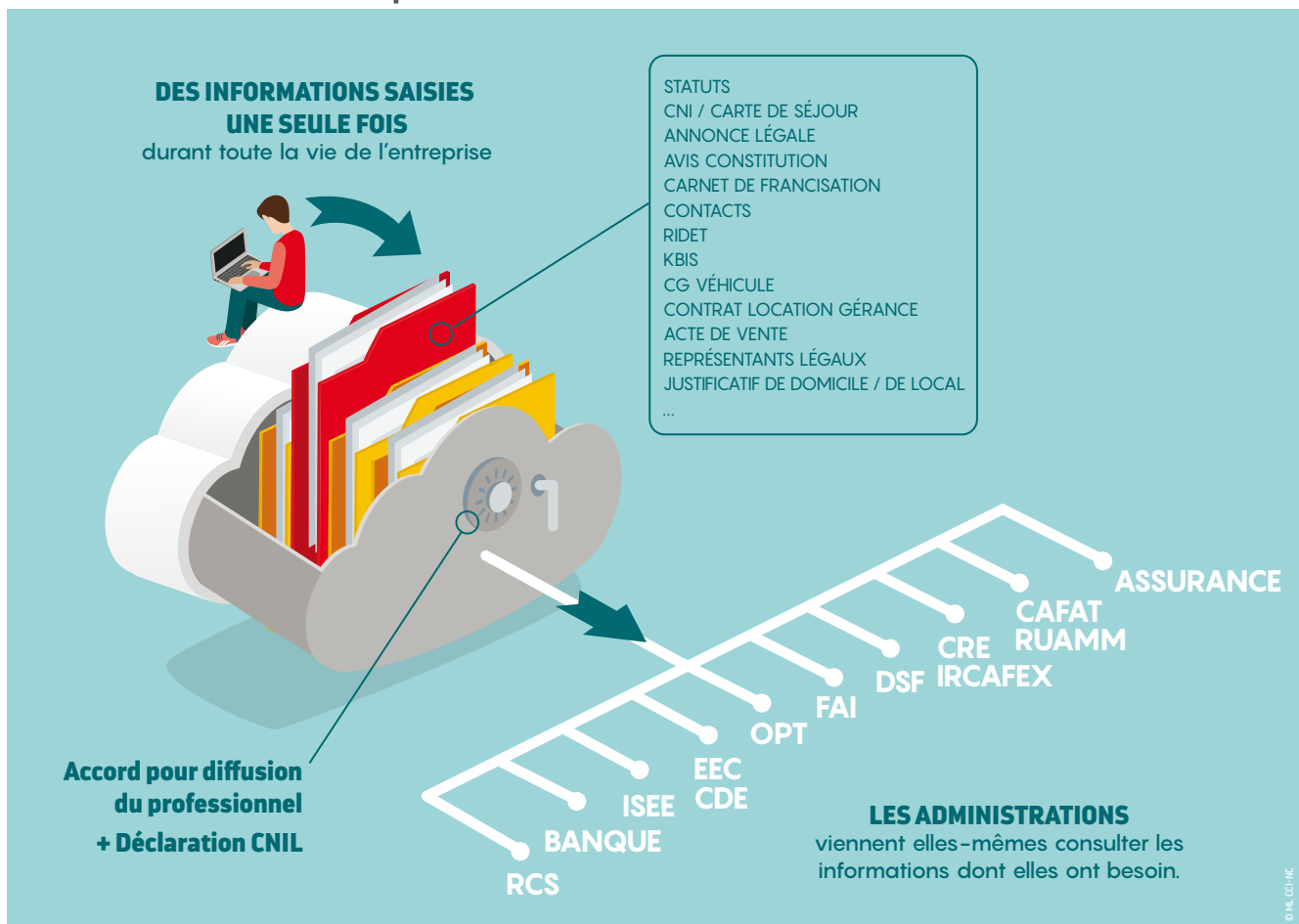
D'autres nécessités de simplification

Autre piste évoquée par Stéphane Yoteau, « *la dématérialisation des moyens de paiement permettant une traçabilité des étapes de paiement des factures par les administrations, pour garantir le respect des délais de paiement et fluidifier les problèmes de trésorerie des entreprises.* »

La simplification de la loi anti-trust est également indispensable. « *Il s'agit par exemple de relever les seuils qui handicapent les petites entreprises ou de revoir le champs d'application de la loi pour les entreprises multiactivités.* »



Le coffre-fort numérique de demain

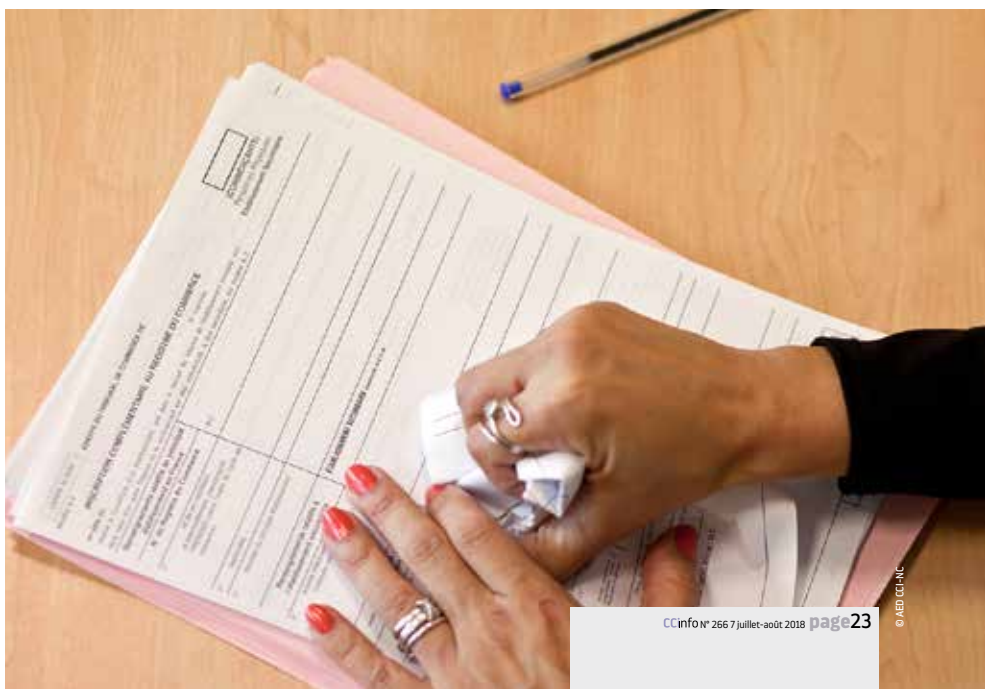


© IML CCHMC

Enfin, parmi les démarches les plus lourdes, les formalités douanières : « *Dédouanement, régimes tarifaires, autorisations d'import... tout cela est très compliqué pour les entrepreneurs qui doivent, du coup, trop souvent passer par des intermédiaires.* »

► « *Une traçabilité des étapes de paiement des factures par les administrations, pour garantir le respect des délais.* »

Ainsi, même si des avancées notables et louables ont été opérées ces dernières années, il demeure urgent d'accélérer la simplification des réglementations et des démarches administratives pour les entreprises du territoire.





ZOOM Services en lignes

• www.service-public.nc
Certains services sont déjà dématérialisés. Ils sont regroupés sur le site service-public.nc. La recherche se fait par des onglets thématiques qui renvoient vers les administrations concernées : [Infogreffe.nc](http://infogreffe.nc), Répertoire des métiers (RM), Registre du commerce et des sociétés (RCS), RIDET ; vers des sites dédiés aux impôts et taxes : TCA, TGC, TPP, TAPP, TER, etc.

• www.impots.nc
Pour déclarer et payer les principaux impôts.

• www.cafat.nc
Pour déclarer ses ressources et calculer ses cotisations et pour gérer ses chèques emploi-service.

• www.isee.nc
Pour télécharger un avis de situation au RIDET.

La DAE, une administration innovante

La Direction des affaires économiques a entamé, début 2017, un processus de dématérialisation qui se poursuit à l'heure actuelle.

« Le point de départ de la dématérialisation est le transfert du Registre des commerces et sociétés (RCS) à la Nouvelle-Calédonie en 2014, pointe Marie-Pierre Donat, adjointe au chef de service accompagnement des entreprises à la DAE. Nous avons hérité de 500 mètres linéaires d'archives papier, en cours de numérisation. L'ensemble des comptes annuels déposés au RCS, tous les documents déposés depuis 2015 (date du transfert), ainsi qu'un tiers des documents historiques des personnes physiques et morales inscrites au RCS sont d'ores et déjà dématérialisés. » Et dorénavant, toute nouvelle immatriculation au RCS est automatiquement dématérialisée.

La phase 2 d'infogreffe

Seconde innovation, le site infogreffe.nc : « Il permet aux entreprises de prendre leur Kbis en ligne et de déposer leur compte annuel. » Résultat : 50 % de personnes en moins à l'accueil et des formalités grandement facilitées pour les entrepreneurs, notamment des îles et du Nord. La suite ? « La phase 2 d'infogreffe, prévue pour fin 2018, permettra de faire l'ensemble des démarches en ligne. »

Également à l'ordre du jour de la DAE, le guichet unique. « Nous travaillons, avec l'ensemble des acteurs concernés, Chambres consulaires, CAFAT, ISEE, OPT, DSF, à l'élaboration d'un formulaire unique d'immatriculation dématérialisé, commun donc à tous les interlocuteurs, pour faciliter le parcours de l'entrepreneur. »

► **+ de 78 000** utilisateurs ont déjà eu recours à infogreffe.nc de décembre 2017 à mai 2018.

Vito Fourgon. Être fiable, c'est ma marque



 **ALMAMETO**
ÉQUIPEMENTS — TÉL. : 72 03 27



Mercedes-Benz
Vans. Born to run.



Économie



Dirigeant de société ou patenté, vous rencontrez des difficultés pour payer vos cotisations sociales, votre patente, votre TSS, vos droits de douane ? Si vos dettes concernent plus d'un créancier public vous pouvez saisir la Commission des chefs des services financiers (CCSF). Elle pourra, après étude de votre dossier, vous accorder un échéancier global. Explications avec Yves-Marie Godefroy, directeur des Finances publiques et président de la CCSF.



À qui s'adresse la Commission des chefs des services financiers ?

La CCSF est un guichet unique auprès duquel une entreprise viable, en prise avec des difficultés conjoncturelles, peut solliciter des délais de paiement pour ses dettes fiscales et une grande partie de ses dettes sociales, en toute confidentialité. Cette commission regroupe la DSF, la DFIP, la DRD et la CAFAT*. Lorsqu'il n'y a qu'un seul créancier concerné, la règle est d'aller

DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT ? AGISSEZ AU PLUS TÔT !

le voir. Nous n'intervenons qu'à partir du moment où plusieurs sont impliqués, pour éviter aux entreprises de multiplier les rencontres.

Comment les chefs d'entreprise doivent-ils s'y prendre ?

Ils doivent contacter la CCSF pour retirer un dossier. Il leur faudra y mentionner l'ensemble des dettes, fournir les comptes des années précédentes, indiquer pourquoi l'entreprise est en difficulté et proposer un plan de trésorerie. Dans l'examen des demandes, réalisé dans de brefs délais, nous prenons en compte la situation financière de l'entreprise et ses perspectives de rétablissement pérenne, ses antécédents vis-à-vis des administrations financières et de la CAFAT, et les efforts consentis par les autres créanciers comme par les dirigeants. Si l'entreprise est éligible, nous essayons de lui octroyer des délais lui permettant de faire face.

De quel ordre sont ces délais ?

Au-delà de 18 mois, cela reste rare. Il ne s'agit pas de remplacer les banquiers.

Qu'en est-il des pénalités de retard ?

La commission peut aussi, à la fin du plan mis en place, examiner les demandes de remise de majorations, de pénalités de retard ou d'intérêts moratoires, mais le pouvoir de remise appartient à chaque organisme créancier.

Et si l'entreprise est dans l'impasse ?

Très clairement, si les difficultés structurelles sont graves, il faut vite s'adresser au Tribunal mixte de commerce car la commission ne pourra rien faire. Malheureusement, les entreprises viennent encore souvent trop tard. Et plus elles tardent, plus les difficultés s'accumulent. C'est en amont qu'il faut agir, et le plus tôt possible.

* La CCSF en bref

- Elle regroupe : Direction des services fiscaux (DSF), Direction des finances publiques (DFIP), Direction régionale des douanes (DRD) et CAFAT
- Son but : faciliter la restructuration financière des entreprises en difficulté
- 34 dossiers examinés depuis sa création en 2016 (dont certains non éligibles)

Contact

Secrétariat de la CCSF, Direction des finances publiques
4, rue Paul-Montchovet, Pointe Brunelet - Nouméa.
Tél. : 27 92 00 / dfip988@dgfip.finances.gouv.fr

POUR VOTRE CLIENTÈLE ET VOS COLLABORATEURS, NOUS SOIGNONS L'AMÉNAGEMENT DE VOS ESPACES PROFESSIONNELS

Mobilier d'entreprise – Commerces – Scolaire



PHOTO NON CONTRACTUELLE



Showroom professionnel

1^{er} étage de OFFICE STORE
Centre commercial Kenu-In
mobilier@officeplus.nc

LUN-JEU : 08h-12h / 13h-17h
VEN : 08h-12h / 13h-16h

OFFICE PLUS

MOBILIER

Vous possédez un commerce?

Vous souhaitez être représentés, soutenus et informés?

Le syndicat des Commerçants NC est la 1^{ère} organisation professionnelle qui veille aux intérêts des Commerçants détaillants de Nouvelle-Calédonie.

Nous aussi.

Nous sommes là.

C'est simple.



Rejoignez-nous !

**Y'A PRESQUE
TOUT CHEZ NOUS !**
LE CHOIX • LA PROXIMITÉ • LE SERVICE

Tél. : 27 54 10 • syndicatcommerce@lagoon.nc
www.syndicatdescommerçants.nc • [f CommerçantsNC](https://www.facebook.com/CommerçantsNC)





QUAND ÉCONOMIE RIME AVEC ÉCOLOGIE

QHSE

QUALITÉ
HYGIÈNE
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT

► « Grâce à ce dispositif, les entreprises gagnent en rentabilité tout en réduisant leur empreinte écologique. »

Expérimenté depuis 2015 en Métropole, le dispositif « TPE-PME – Gagnantes sur tous les coûts ! » débarque en Nouvelle-Calédonie. Initiée par l'ADEME, l'opération a pour vocation d'accompagner les entreprises qui souhaitent contribuer à la transition énergétique, tout en réalisant de sérieuses économies.

« Les résultats de notre opération en Métropole démontre l'intérêt pour les entreprises calédoniennes d'identifier et d'engager des actions leur permettant de s'inscrire dans une démarche responsable tout en réalisant des économies », affirme Caroline Rantien, représentante territoriale de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), à l'initiative du dispositif « TPE-PME – Gagnantes sur tous les coûts ! ». Objectif : donner possibilité aux entreprises qui mettent en œuvre un process d'optimiser leur consommation d'énergie, de matières et d'eau, et de réduire leur production de déchets, grâce à un accompagnement sur mesure.

Depuis le lancement de l'opération en mai, des PME locales se sont déjà engagées, Switi en province Sud et Sopac en province Nord, et d'autres leur emboîtent actuellement le pas. Si les entreprises de plus de vingt salariés sont suivies par un bureau d'études missionné par l'ADEME, les plus petites sont accompagnées par leur partenaire consulaire, « formé à l'outil pour la réalisation des diagnostics », précise Matthieu Ladiesse, responsable développement durable, QHSE et industrie à la CCI.

Accompagnement gratuit

« Habituellement, pour avoir un diagnostic, les entreprises doivent payer. Ici, l'ADEME avance le coût de l'intervention de l'expert, l'accompagnement est donc gratuit », souligne Caroline Rantien. Puis, en fonction du plan d'action proposé et des économies prévisionnelles, si celles-ci atteignent

un certain seuil, « l'entreprise engagée va alors rembourser l'ADEME sur une partie des économies engendrées lors de la première année. Toutes les économies réalisées au-delà de cette contribution et sur les années suivantes sont à son seul bénéfice », conclut la coordinatrice de l'opération.

Le dispositif en bref

- > Priorité aux entreprises de transformation
- > Accompagnement d'un expert sur un an pour :
 - 1/ identifier les pertes cachées et calculer leurs coûts
 - 2/ définir un plan d'action visant à optimiser les flux, avec rentabilité presque immédiate
 - 3/ mettre en œuvre des démarches permettant de réaliser des économies récurrentes

COMMENT REJOINDRE L'OPÉRATION ?

Plus de 20 salariés

Nombre d'entreprises accompagnées limité à dix au total sur la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Quatre étaient déjà engagées en juin 2018.

Inscriptions sur

www.gagnantessurtouslescouts.fr

Moins de 20 salariés

Pas de limitation. Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire sur

www.gagnantessurtouslescouts.fr

Elles seront ensuite contactées par la CCI.

Plus d'information
environnement@cci.nc



Des experts au service des entreprises pour identifier leurs potentiels d'économie. Ici, un audit chez Switi.

1958 - 2018

60 ans
OPT-NC

d'émotions
avec
VOUS

OPT
Nouvelle-Calédonie

LE MONDE À PORTÉE DE MAIN

www.opt.nc

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ À DUMBÉA

Artisans et chefs d'entreprise.
Le parc d'activités PANDA vous propose des terrains :

-  Au coeur du **Grand Nouméa**
-  De toutes **tailles** (à partir de 10 Ares)
-  Entièrement **viabilisés**
-  Terrassés ou non terrassés



Choisissez votre terrain
www.panda.nc

PANDA
PARC D'ACTIVITÉS

 PROVINCE SUD

 **secal**

46 70 10



De g. à d., Hugues Viens, 2^e vice-président, Laurent Maillot, trésorier, Naïke Durand, administrateur, Tania Vijeh, permanente, Julien Chable, 1^{er} vice-président, et Hatem Bellagi, président d'Open.

Économie numérique

OPEN, UN ACCÉLÉRATEUR POUR LE NUMÉRIQUE CALÉDONNIEN

Avec le renouvellement de son bureau l'an dernier, le cluster numérique lancé en 2015 a trouvé un nouveau souffle. Présidé par le fondateur d'une entreprise numérique locale, ce groupement d'entreprises entend valoriser et développer les compétences de la filière, et faciliter collaborations et mutualisations.

« 20 % des deux cents entreprises du territoire qui sont actives dans le domaine numérique nous ont déjà rejoints », se félicite Hatem Bellagi, président du cluster Open depuis avril 2017. Objectif du bureau et des deux permanentes du cluster, Myriam Sanchez et Tania Vijeh : aider la filière à se renforcer. « Nous souhaitons permettre aux structures du secteur numérique de mieux se connaître, d'échanger leurs expériences et de se regrouper pour répondre à des marchés. Nous voulons cartographier les compétences locales, et aider les entrepreneurs à identifier leurs forces et leurs faiblesses. »

Cloud et RGPD

L'union faisant la force, le cluster entend développer les mutualisations, notamment pour les assurances et surtout pour permettre à ses adhérents de bénéficier d'offres de formation élargies. « Les besoins dans ce domaine sont énormes, nous lançons une démarche en relation avec le FIAF », pose le président. Des réunions mensuelles sont organisées au Centre Sud, le siège d'Open, et le cluster propose aussi, plusieurs fois par

an, des Open meetings, évènements thématiques animés par des experts. Le cloud, ou externalisation des ressources informatiques, ainsi que le Règlement général sur la protection des données (RGPD), importante mise à jour juridique technique à l'échelle européenne, ont déjà fait l'objet de telles rencontres. « Une prochaine édition est prévue, en septembre, sur les moyens de paiement électroniques », signale Hatem Bellagi.

Interconnexions

Le cluster Open va, de plus, se projeter hors du territoire à la conquête de nouveaux marchés. « Nous préparons pour bientôt un déplacement en Polynésie afin d'y promouvoir les entreprises du Caillou », annonce le président. Autant d'axes de développement dont les adhérents d'Open sont bien conscients, d'autant que le cluster est connecté aux autres groupements d'entreprises de la place, via l'Intercluster. « Open, c'est évidemment un moyen efficace de rencontrer ses confrères et de tisser des liens, y compris avec les membres d'autres groupes. Pour prendre un exemple dans lequel je suis personnellement impliqué, Open travaille actuellement sur la cybersécurité, qui est un sujet très transversal. Cela ouvre des perspectives intéressantes et prometteuses », se réjouit Laurent Rivaton, gérant d'une autre entreprise numérique locale et membre actif d'Open.

Open

contact@open.nc

Ne cherchez plus
vos outils de travail...



Géolocalisez-les !



Jusqu'à 5 ans
d'autonomie !

Idéal pour les engins
non-alimentés en électricité



TOURROUTE 78 88 16

1500F/mois
ballise comprise

2 rue du frère Marmolton - 74 route du Port Despointes
98800 Nouméa - Tél. : 26 16 87 - Mob : 77 94 06
Facebook : Navitec.nc

NAVITEC
www.navitec.nc

6 MOIS
D'ABONNEMENT
(26 numéros)

1 995F

1 AN
D'ABONNEMENT
(52 numéros)

3 990F

Actu.nc

Hebdomadaire calédonien d'informations générales.

Vous informer, sans rien cacher.

EN VENTE
TOUS LES JEUDIS
SUR TOUT
LE TERRITOIRE

LES NEWS DE LA SEMAINE

DES ARTICLES SANS LANGUE DE BOIS

INTERVIEW, POLITIQUE, ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ, ...



CONTACTEZ-NOUS : 29 18 08 - contact@actu.nc - www.actu.nc



Tourisme



En avril, les Assises du tourisme de l'Île des Pins ont réuni les acteurs du secteur et la population. Objectif : développer sur Kunié un écotourisme responsable et durable suivant les préconisations de la stratégie de développement touristique des services et des loisirs 2025.

VERS PLUS DE PROFESSIONNALISATION DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE

Pour encourager la progression du tourisme en Nouvelle-Calédonie, la province Sud propose un plan de professionnalisation des acteurs de cette filière composé de plus de vingt formations différentes. Elles s'échelonnent tout au long de l'année, à Nouméa et dans les antennes décentralisées.

Initiés en 2015, les Ateliers du tourisme ont permis d'aboutir à un schéma concerté de valorisation de la destination Nouvelle-Calédonie. La stratégie de développement touristique des services et des loisirs 2025, validée en mars dernier par le gouvernement et examinée en juin à l'assemblée de la province Sud, a l'ambition de voir doubler le nombre d'acteurs de la filière d'ici 2025 et d'unifier le secteur.

« Face à une industrie du tourisme en constante évolution, l'un des axes identifiés comme prioritaires est la formation », estime Martine Lagneau, vice-présidente de la province Sud. Plusieurs modules de professionnalisation seront ainsi proposés en 2018 pour améliorer la compétitivité des entreprises du secteur. « En accompagnant les professionnels, nous renforçons une chaîne de services opérationnelle indispensable à la propulsion de la Nouvelle-Calédonie au rang des destinations touristiques attractives », poursuit-elle.

Si le dispositif ne concerne pour l'instant que les entreprises du Sud, la très attendue Agence pour le développement touristique (ADT), qui devrait voir le jour fin 2018, fédérera l'ensemble des acteurs autour d'une gouvernance conjointe des trois provinces et du gouvernement.

Quatre modules prioritaires

Le dispositif propose 57 sessions découpées en sept modules, dont « quatre apparaissent comme prioritaires : l'accueil, l'e-tourisme, la commercialisation et la gestion », souligne Martine Lagneau. Les 23 formations disponibles seront à la fois courtes (un à deux jours) et décentralisées à Bourail, La Foa, Thio, Yaté et sur l'Île des Pins. Ouvertes à toute société touristique, elles se veulent aussi accessibles financièrement : « La province prend en charge 90 % du coût de formation, seuls les frais d'inscription restent à la charge des entreprises », précise la vice-présidente.

Si plusieurs modules sont dispensés par la CCI, notamment l'accueil et les relations client, « les inscriptions se font uniquement par le biais de la province », précise Valérie Maton, responsable du secteur tourisme à la Chambre.

Modalités d'inscription et catalogue des formations

formationstourisme@province-sud.nc - Tél. : 77 30 80

LE SECTEUR EN CHIFFRES

- 114 000 touristes en 2015 → 200 000 en 2025
- 444 000 croisiéristes en 2015 → 1 200 000 en 2025
- 5000 emplois directs en 2015 → 10 000 en 2025
- + de 23 millions de F CFP/an de chiffre d'affaires (2,3 % du PIB) en 2015 → x 2 en 2025

(Source : Ateliers du tourisme)



► « Face à une industrie du tourisme en constante évolution, l'un des axes identifiés comme prioritaires est la formation. »

SE FORMER TOUT EN TRAVAILLANT



Le Centre de formation des apprentis
(CFA) - université vous propose
4 licences professionnelles*

☎ 290 616

✉ cfa@unc.nc

Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

CFA
universitaire
Centre de formation
des apprentis

*formations sélectives à capacité d'accueil limitée

La province Sud

en action !

KOUTIO-KOUÉTA : MISE EN PAIEMENT DES DÉCHETS INERTES

À partir du 1^{er} juillet 2018,
les dépôts de déchets
inertes sont tarifés.
Une disposition
qui vise à inciter
chacun à mieux
gérer ses
déchets.



KOUTIO-KOUÉTA MISE EN PAIEMENT DES DÉCHETS INERTES



VOUS PRODUISEZ DES DÉCHETS INERTES

- Avant tout démarrage de chantiers, vous devez les déclarer au préalable en remplissant un Bordereau de Suivi des Déchets Inertes (BSDI) pour dépôt à Koutio-Kouéta. Un numéro unique par chantier vous est communiqué le cas échéant.
- Si vous en faites la demande dans vos BSDI, il vous sera possible de recevoir par courriel l'historique trimestriel des passages enregistrés dans le cadre de vos chantiers.

VOUS ÊTES DÉPOSANT DE DÉCHETS INERTES

Vous devez renseigner un formulaire d'inscription au registre des utilisateurs du site d'endigage de Koutio-Kouéta et le compléter avec les pièces requises (voir la page dédiée de la province Sud).

Important :

- La déclaration préalable du chantier entraîne la facturation directe du responsable du déchet.
- Tout dépôt de déchet inerte effectué pour un chantier non déclaré (sans BSDI et donc sans numéro unique) est directement facturé au déposant du déchet.
- Tout document contractuel de travaux signé avant le **1^{er} janvier 2018** peut donner droit à une dérogation.

72

tonnes

plafond de dépôt trimestriel
pour un même chantier
pour bénéficier d'une exonération.

Où se renseigner ?

Direction de l'Équipement
de la province Sud
1, rue Unger
Vallée-du-Tir
98800 Nouméa

☎ 20 40 00

✉ deps.koutiokoueta@province-sud.nc



DÉMARCHES EN LIGNE DISPONIBLES



Liste
des pièces
justificatives



BSDI
Formulaire
d'inscription



Guide des
démarches
à entreprendre





Formation

CERTIPHYTO-NC, FORMEZ-VOUS !

Importateurs et distributeurs de produits phytopharmaceutiques, veillez à vous mettre en règle avec le « Certiphyto-NC » ! Ce sésame, rendu obligatoire par la loi du pays du 7 février 2017, concerne aussi les utilisateurs prestataires de service.

Inculquer les bonnes pratiques d'utilisation des produits phytopharmaceutiques, dans les champs et au jardin. Tel est l'objet du certificat Certiphyto-NC, devenu obligatoire pour tous les professionnels qui importent, distribuent ou utilisent ces produits potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement.

Les ressortissants de la CCI sont concernés : que vous soyez importateurs et distributeurs de produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA) ou à usage jardin (PPUJ) – même en tant que commerçant de proximité –, ou applicateurs dans le cadre d'une prestation de service, il vous faut le certificat correspondant à votre activité :

- le Certiphyto-NC1 s'adresse aux utilisateurs, hors produits classés toxiques, très toxiques, cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques : un jour de formation ;
- le Certiphyto-NC4 concerne les distributeurs et importateurs de PPUA et PPUJ, et les applicateurs en

La CCI vous forme

De nombreuses sessions de formation sont prévues jusqu'à la fin de l'année :

- à Nouméa, semaines 32, 35, 38, 41, 45, 47 et 49
- à Koné, semaines 36 et 46

12 places disponibles par session, n'attendez pas pour vous inscrire sur www.cci.nc !

Des formations intra-entreprise peuvent aussi être organisées sur demande.

Plus d'information
Tél. : 24 31 35 / fpc@cci.nc

prestation de service : quatre jours de formation, qui incluent une évaluation.

Prévention des risques et conseil

Les principaux axes de la formation sont la réglementation, la prévention des risques pour la santé et l'environnement, les modalités d'application, les techniques alternatives et le conseil.

La CCI fait intervenir un formateur externe habilité par la Direction du service de l'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE), qui a mis en place le dispositif d'évaluation, délivre les attestations et gère la base de données qui répertorie les professionnels formés.

Prise en charge par le FIAF

Le coût de la formation se monte à 17 700 F TTC par jour et par participant, soit 70 800 F par participant pour le Certiphyto-NC4. Les entreprises qui doivent former leurs salariés peuvent se rapprocher du Fonds interprofessionnel d'assurance formation (FIAF), qui peut prendre en charge ce type de frais de formation.

Plus d'information

CCI : fpc@cci.nc - Tél. : 24 31 35
FIAF : jill.serve@fiaf.nc - Tél. : 47 68 88

À RETENIR

16 FÉVRIER 2019 : date limite d'obtention du certificat pour les importateurs-distributeurs de PPUJ (NC4). De lourdes sanctions sont prévues pour les contrevenants (10 000 à 100 000 F par infraction, amendes doublées en cas de récidive sous deux ans ; produits saisis et détruits ou refoulés aux frais du détenteur).



Fiche pratique

TGC, COMMENT RECALCULER SES PRIX ?

La Taxe générale sur la consommation entrera en vigueur aux taux définitifs au 1^{er} octobre. Pour les secteurs de l'industrie et du commerce, c'est une étape particulièrement importante : les coûts de revient des marchandises et matières premières doivent alors être recalculés en désarmant les taxes supprimées. Explications.

1/ Le remboursement des taxes d'importation

Le remboursement des taxes d'importation sur les stocks existant dans les entreprises au 1^{er} octobre⁽¹⁾ est l'élément clé qui permettra d'éviter une inflation mécanique résultant d'une double taxation : l'application de la TGC à taux plein sur des biens déjà taxés à l'importation.

Important

À la date de la rédaction de cet article, certains textes précisant les modalités et conditions du remboursement des TI sont encore en cours de rédaction. Ainsi, les informations mentionnées dans cette fiche pratique sont sous réserve du vote des lois du pays, des délibérations correspondantes et de la publication au JONC.

	SANS TGC		AVEC TGC sans gain intermédiaire	
CAF (coût assurance fret)		1000		1000
TGI	4 %	40		
TBI	5 %	50		
TP	1 %	10		
TFA	0 %	-		
Prix sorti Douanes		1100		1000
Marge en valeur		471		471
Prix de vente HT		1571		1471
TGC		-	3 %	44
Prix de vente TTC		1571		1516

Ne sont désarmés dans le calcul du nouveau coût de revient HT, que les taxes à l'importation (colonne 1).

La marge est conservée en valeur.

Un taux de TGC de 3 % est appliqué sur le prix HT pour obtenir le prix de vente TTC.

*Par souci de simplification, les exemples se basent sur des coûts affectés par les TGI, TBI et TP uniquement.



Le remboursement des taxes dans les stocks

Un avant-projet de loi du pays fixe les modalités de remboursement des taxes à l'importation figurant dans les stocks des entreprises au moment du passage définitif à la TGC.

Sont éligibles :

- les entreprises du secteur du commerce qui revendent des biens non transformés, qu'elles les aient directement importés ou non,
- les entreprises de production locale, sur les matières premières importées, en stock, en cours et dans les produits finis.

Excluant de facto les fournitures et consommables entrant dans la réalisation d'une prestation de service.

2/ Le désarmement des taxes d'importation dans les prix

À compter de la date d'entrée en vigueur de la TGC à taux plein, les entreprises retirent de leur prix de revient TTC les taxes remboursées⁽²⁾. Il devient alors Hors Taxes (HT).

3/ Le calcul du nouveau prix de vente

Prix de vente HT = coût de revient HT + marge en valeur (et non en pourcentage).

Cette marge ne peut être « supérieure à celle appliquée au 1^{er} avril 2018 »⁽³⁾.

> À NOTER

Dans certains cas, la marge pourra être inférieure, dans la mesure où les entreprises assujetties, non-exonérées, pourront déduire de leurs charges d'exploitation la TGC facturée sur les services externes (alors que la TSS n'était pas déductible), les fournitures diverses, les factures d'eau, d'électricité, de téléphone, les honoraires comptables, etc., toutes choses étant égales par ailleurs.

Merci à Audrey Oudart, directrice de la Direction des affaires économiques, et à Lionel Bauvalet, chargé de mission pour la mise en place de la TGC à la Direction des services fiscaux, pour leur participation à la rédaction de cette fiche pratique.

RAPPEL

La TGC a vocation à remplacer 7 droits et taxes :

- 4 taxes à l'importation :
 - TGI (taxe générale à l'importation)
 - TBI (taxe de base à l'importation)
 - TP (taxe de péage)
 - TFA (taxe sur le fret aérien)
- 3 autres droits et taxes :
 - TSS (Taxe de solidarité sur les services)
 - TNH (taxe sur les nuitées hôtelières)
 - droit proportionnel de la patente

(1) Art. 20 de la Lp n° 2016-14 du 30 sept. 2016.

(2) Alinéa I de l'art. 19 de la Lp n° 2016-15 du 30 sept. 2016 « Concurrence, Compétitivité et Prix » modifié.

(3) Alinéa II de l'art. 19 de la Lp n° 2016-15 du 30 sept. 2016 « Concurrence, Compétitivité et Prix » modifié.

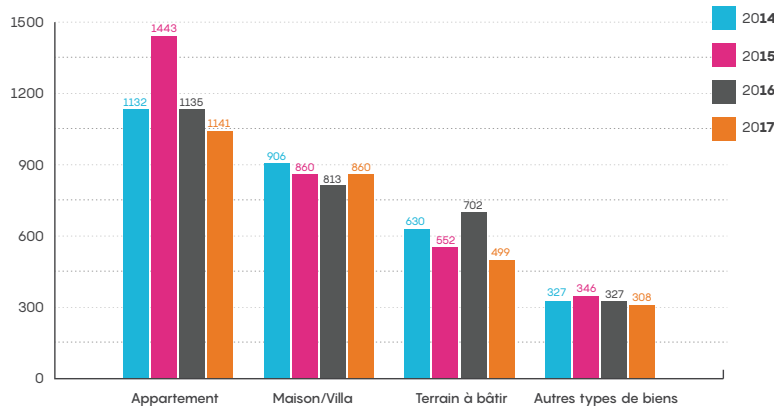


Données du mois

L'IMMOBILIER DE NOUVEAU SCRUTÉ



NOMBRE DE TRANSACTIONS selon la nature du bien



Suivre d'année en année l'évolution du marché en compilant et en analysant les données issues des offices notariaux, tel est l'objectif de l'Observatoire de l'immobilier, consultable en ligne sur le site de la Chambre de commerce et d'industrie. Un outil précieux, resté deux ans en sommeil, dont la CCI a pris cette année une partie du financement en charge.

L'Observatoire de l'immobilier était inactif depuis 2015 en raison des contraintes budgétaires de l'ISEE, chargé du traitement des informations fournies par les études notariales partenaires du dispositif. Ses chiffres sont à nouveau actualisés et disponibles en ligne sur le site Internet de la CCI. Celle-ci a financé en partie cette mise à jour, qui a été effectuée par les soins de l'ISEE en intégrant les bilans de 2016 et 2017. D'autres acteurs de l'immobilier ont apporté leur pierre à l'édifice : professionnels des secteurs bancaires, de la défiscalisation, agents immobiliers, entreprises du BTP et aménageurs, que la CCI remercie pour leur implication et leur disponibilité.

Un marché dynamique

Parmi les indicateurs-clés, on relève que malgré la baisse modérée du volume de transactions depuis 2015, le marché de l'immobilier reste dynamique, autour de 3000 transactions par an. En 2017, 2708 transactions ont été enregistrées pour tous types de biens (appartement, maison-villa, terrain à bâtir, autres natures de biens) hors donations et successions. Les biens destinés à l'habitat représentent 89 % des transactions pour un montant cumulé de 69,6 milliards de F CFP.

Un marché dynamisé par plusieurs dispositifs (incitations fiscales (RILI), aides provinciales,

prêt à taux zéro), conjugués à des taux historiquement bas des crédits à l'habitat (2,06 % en moyenne fin 2017).

Repli dans le Nord

On note, dans le même temps, un déséquilibre géographique qui s'accroît. Le Grand Nouméa concentre plus de 87 % des affaires conclues en 2017, contre 83 % il y a trois ans. En particulier, sur les quatre dernières années, le repli du volume de transactions signées en province Nord est manifeste. L'an dernier, le Nord ne totalisait que 6,9 % des ventes de biens, contre 10,7 % en 2014.

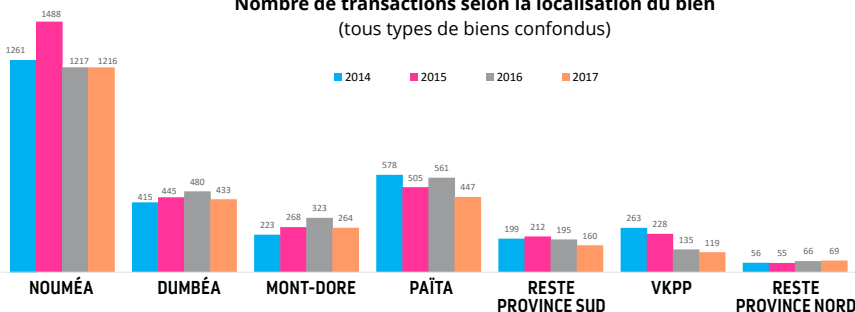
L'appartement ancien en tête

Si l'appartement reste la principale appétence des acheteurs en zone urbaine, on note depuis 2016 un fléchissement du volume de ventes d'appartements neufs. En grande majorité, ces ventes s'effectuent à Nouméa même. En revanche, la revente d'appartements anciens reste florissante, atteignant 67 % des transactions. Le marché de la villa reste, quant à lui, plutôt stable en volume. À noter : les grandes surfaces ont la préférence en Nouvelle-Calédonie, plus d'une maison sur deux vendue est un F4.

Plus d'information

www.cci.nc (rubrique information économique)

Nombre de transactions selon la localisation du bien (tous types de biens confondus)



Mutuelle des Patentés et Libéraux

A vos côtés depuis
40
ans

Votre mutuelle complémentaire, votre meilleur partenaire santé !

Soins à l'étranger

Frais d'obsèques

Indemnités journalières hospitalisation

4 types de garanties au choix

Tarif mensuel
à partir de
4.600f



Nos conseillères
sont à votre disposition au : **FLORIANE 96 82 67 - JOSIANE 96 96 81**

02 98 20 13 97 - 02 98 47 77 18



1988
2018

Depuis 30 ans, la BCI
source de performance
des entreprises

► www.bci.nc



Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN